



CLÉS POUR AGIR

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR SOLUTIONS MOBILITÉ : LE TITRE DE TRANSPORT UNIQUE



Le titre de transport unique permet aux usagers de voyager sur un territoire en empruntant différents modes de transport en n'utilisant qu'un seul titre de transport, parfois à tarif préférentiel.

C'est aussi un atout pour le climat et l'énergie : en simplifiant l'usage des transports en commun ou partagés, le titre de transport unique participe à la décarbonation des mobilités.

I De quoi parle-t-on ?

Les nœuds multimodaux, points clés dans le maillage d'un territoire, désignent des zones où se trouvent plusieurs modes de déplacement suffisamment proches les uns des autres. Leur apparition incite les collectivités à repenser les déplacements en permettant aux usagers, par exemple, d'emprunter différents modes de transports sur un temps court, en n'utilisant qu'un seul et même ticket : le titre de transport unique.

Cette démarche peut être combinée avec d'autres actions en matière de mobilité, notamment la création d'un compte mobilité facilitant de fait l'accès aux différentes offres de transport, ou le développement de l'offre de transports en commun.



Où, pour qui ?

Territoire bénéficiant d'une offre de transports variée et interconnectée permettant l'utilisation de plusieurs modes de transport sur un même trajet.

TEMPS de mise en œuvre

De 1
à 3 ans

Temps moyen de mise en œuvre (2 ans par exemple pour la Métropole de Lyon)

COÛTS

d'investissement



d'usage



Renouvellement du système de billetterie (40 M€ pour le Grand Lyon / coût largement dépendant de la taille du territoire et du nombre de bornes à renouveler)

IMPACTS

positifs sur la qualité
de l'air (émissions)



Action sur les émissions d'oxydes d'azote (NO_x), polluants traceurs du trafic routier et sur les particules (PM₁₀ et PM_{2.5})

I Quels avantages ?

FACILITER LES TRAJETS DU QUOTIDIEN

Voyager « de bout en bout » avec un titre de transport unique simplifie le quotidien des usagers (interconnexions facilitées) et favorise l'accès aux transports en commun, moins coûteux, plus écologiques, et souvent plus rapides que la voiture individuelle.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À LA VOITURE

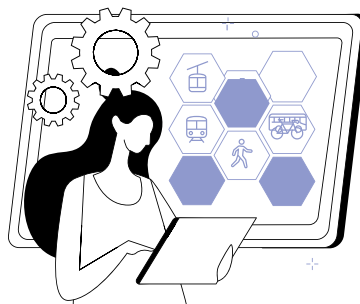
Le report modal vers des moyens de transports collectifs plus écologiques (train, tram, métro, bus, etc.) permet la diminution de la dépendance aux véhicules individuels, de la congestion routière associée et des gaz à effet de serre et autres polluants émis.

- 1,8 million de tonnes de CO₂ évitées

C'est le résultat de la mise en place d'un titre de transport unique permettant l'utilisation combinée de différents modes de transport en Allemagne.

Source : étude des transports publics d'Allemagne (Verband Deutscher Verkehrsunternehmen ► [accès](#))

Grandes étapes de projet



 De 1 à 3 ans

Planification

- État des lieux du réseau actuel et de ses nœuds multimodaux ;
- Identification des liaisons possibles sur le maillage ;
- Étude du potentiel de développement d'autres nœuds multimodaux pour alimenter l'utilisation du titre unique.

Conception et réalisation

- Réflexion sur des tarifs avantageux ;
- Création d'un titre de transport sous forme de « pass » permettant l'emploi de plusieurs modes de transport ;
- Intégration possible dans une "application mobilité" du territoire pour faciliter son utilisation ;
- Création ou développement de bornes de billettique.

Suivi et évaluation

- Nombre d'abonnements sur l'année ;
- Nombre d'usagers empruntant les lignes de transports ;
- Enquête de satisfaction (répond aux besoins de déplacements ? Tarifs ? Diversité de l'offre ?).

Communication et sensibilisation

Communication auprès de la population pour inciter à l'utilisation du titre de transport unique.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Une communication forte sur ces nouveaux titres de transport (avantages : facilité, fluidité, coût) ;
- Un réseau de transports fluide (changements sans retard, temps de correspondance optimisés, etc.)
- Un tarif suffisamment attractif pour inciter les voyageurs à utiliser ce type de titre ;
- Dans le cas où le titre de transport unique est mis en place via une application, s'assurer de son bon fonctionnement.

IMPACTS sur la qualité de l'air et perspectives



Impacts sur la qualité de l'air à long terme

Émissions

- ▶ Quantité de polluants rejetés dans l'atmosphère



Effet modéré

Baisse attendue des émissions d'oxydes d'azote (NO_x), polluants traceurs du trafic routier et des particules (PM₁₀ et PM_{2.5}) issues de l'échappement et de l'abrasion.

Concentration

- ▶ Proportion de polluants dans l'air



Effet modéré

Baisse attendue des concentrations en NO₂ à proximité des axes routiers, en lien avec la réduction des émissions de polluants émis localement par le trafic routier.

Exposition

- ▶ Estimation du niveau de pollution auquel est soumise une population



Effet modéré

Peu d'effets attendus sur l'exposition, car les axes routiers visés par cette solution sont structurants et a priori éloignés des bâtiments résidentiel et tertiaire.



Impacts sociétaux

- Accès au transport facilité, déplacements simplifiés (fluidité lors des interconnexions) ;
- Changement de pratiques de mobilité (réduction de la voiture) ;
- Réduction du coût de déplacement (politique tarifaire incitative).



Impacts sur l'attractivité de mon territoire

- Dynamisation du territoire ;
- Réduction du bruit liée à la baisse du trafic (attention à limiter la vitesse pour ne pas avoir d'effet inverse).



Réglementations & incitations

La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 promeut la croissance des nouvelles solutions de mobilité, notamment via l'accompagnement vers une ouverture des données de l'offre mobilité en permettant aux usagers de disposer de manière simple des informations rassemblées sur une application « et de combiner plusieurs solutions (vélo-train-bus par exemple) avec un seul titre de transport porte à porte (Mobility as a Service) ».

Conseils et points de vigilance

UNE NÉCESSAIRE COORDINATION

La mise en place d'un titre de transport unique exige d'inviter autour de la table les nombreux acteurs du transport (SNCF, Région notamment via son réseau de cars interurbains, collectivités voisines, etc.) et d'échanger sur un projet commun. Certains sujets pourront donner matière à discussion : concurrence des offres, rémunération de chaque opérateur, etc.

L'OCCASION DE COMMUNIQUER

La mise en place d'un titre de transport unique pour l'accès à l'ensemble de l'offre de transports du territoire contribue à la modernisation de l'image de celui-ci. L'unicité, l'expérience facilitée des usagers, ainsi que son utilisation "innovante" (application) favorisent l'attractivité du système de transport.

S'inspirer des retours d'expérience

À ORLÉANS (45)

La Métropole d'Orléans met à disposition des usagers des titres de transport combinés spécifiques lors de matchs de basket, de handball et de festivals, permettant ainsi avec le billet d'un match de disposer de deux trajets pour circuler sur le réseau de transports du territoire.

Plus d'infos : TAO ([accès](#))

EN ISÈRE (38)

Le réseau de transport en commun de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère (RUBAN) a mis en place des titres uniques RUBAN, SNCF, Cars Région Isère permettant aux voyageurs d'emprunter via un unique titre de transport le réseau de bus intercommunal.

Plus d'infos : Ruban ([accès](#))

EN GRAND EST (67)

Le réseau RITMO de la Communauté d'agglomération de Haguenau permet, grâce à ces titres uniques, de voyager via le réseau de cars du territoire, mais également sur le réseau TER et le réseau de cars interurbains Fluo Grand Est.

Cette action s'inscrit pleinement dans le PCAET, notamment son ambition de développer un pôle multimodal autour de la gare d'Haguenau. L'usage de ces titres devrait faciliter les déplacements multimodaux du territoire.

Plus d'infos : RITMO ([accès](#))

